

Le Castor Roannais



Bulletin trimestriel édité par l'ARPN

N° 26

JUIN 2013



Le Castor Roannais

Dans ce numéro :

Entomologie

L'Hoplie bleue

Guy Defosse

2

Actualité

Fréquence Grenouille : résultats 2013

ARNPN

4

Actualité

Insecticides toujours :

Guy Defosse

5

Environnement

Quel avenir pour nos déchets ?

Bruno Barriquand

6

Agenda

8



Grenouille verte

Photo de couverture :

L'Hoplie bleue

EDITORIAL

Partout dans le monde, les effondrements des populations animales et végétales et la disparition des espèces induits par l'homme ont déclenché ce qu'on appelle désormais la *sixième crise d'extinction de masse*.

On constate que les premières espèces à disparaître sont logiquement le plus souvent les plus rares, mais pas toujours.

Certains scientifiques estimaient que dans les écosystèmes riches, les espèces disparues étaient remplacées par d'autres dans leurs fonctions, il y avait certainement une « redondance fonctionnelle ».

Alors pourquoi vouloir à tout prix sauver les espèces qui n'ont que peu de chances de s'en sortir ?

Mais alors quelles espèces choisir? En laissant ces espèces s'éteindre d'elles-mêmes, en choisissant les espèces selon des critères utilitaires ou culturels, génétiques ou économiques ?

Une étude vient en effet de nous rappeler qu'au vu de la complexité des interactions écologiques dans la nature, il est impossible d'estimer quelle espèce a le plus de chances de survie. Elle nous montre aussi que ces espèces vulnérables portent des fonctions uniques qui peuvent s'avérer importantes pour le fonctionnement des écosystèmes notamment en cas de changements environnementaux majeurs et qui pourraient disparaître.

Le rôle des espèces rares dans le maintien de la diversité des espèces est particulièrement souligné dans cette étude et est aussi important que celui de leurs homologues plus communs dans le fonctionnement des écosystèmes.

Cette érosion du nombre d'espèces affecte notamment la productivité primaire et la décomposition, deux processus clés dans la vie des écosystèmes.

Ainsi la nécessité de la protection de l'ensemble des espèces et de leurs milieux devient de plus en plus évidente.

Passer des paroles aux actes devient une urgence que les politiques et l'ensemble de la société devraient prendre en compte très rapidement.

Guy Defosse

L'Hoplie bleue ou céleste - *Hoplia coerulea*

Espèce de coléoptères de la *grande famille* des **scarabées** qui comprend entre autres les lucanes, les cétoines, les hannetons et les bousiers.

A l'état adulte d'une taille de 1 cm environ, ce bel insecte de la famille des Rutelidae apparaît de préférence fin juin début juillet dans notre région. Son émergence est donc le signe annonciateur du début de l'été.

Si la femelle plus rare passe relativement inaperçue du fait de sa couleur gris brun et de son comportement (elle se tient cachée le plus souvent au pied de la végétation), le mâle possède une couleur métallisée bleu azuré à reflets irisés assez unique chez les insectes (d'où bien sûr un de ces noms vernaculaires).

Ce petit *bijou* aurait même été autrefois utilisé monté en broche.

Cette couleur *céleste* est due à la présence d'écailles appelées squamules : structures qui réfractent la lumière du soleil comme à travers un prisme provoquant cette incroyable iridescence. Les squamules du dessous du corps étant de couleur nacré.

Postés en haut des herbes lors de chaudes journées ensoleillées, leurs fortes pattes postérieures redressées, les mâles parfois abondants ponctuent la végétation d'éclats bleus. Cette curieuse position est sans doute liée à un rituel de parade nuptiale pour attirer les femelles et/ou de défense de leur minuscule emplacement. Leurs pattes arrière servant aussi à se battre entre eux.

Présent dans le Roannais, en bord de Loire ou de ses affluents (rivières et ruisseaux), c'est un occupant des lieux humides. L'an dernier par exemple, certains jours sur un linéaire de quelques centaines de mètres sur la rivière Renaison il n'était pas rare d'en compter jusqu'à 200 individus. On le rencontre souvent en compagnie d'une libellule, la demoiselle ***Calopteryx virgo*** qui, elle, volette au-dessus des cours d'eau et possède des ailes colorées de bleu (ce qui est rare en Europe chez les libellules).



Le cycle de vie de ce scarabée se déroule sur deux ans et est voisin de celui des hannetons.

Après l'éclosion des œufs, les larves ou vers blancs se nourrissent principalement des racines de graminées. Mais contrairement aux hannetons, au vu de leur milieu de vie, elles ne causent pas de dégâts.

De stade larvaire en stade larvaire qui ne sont en définitif qu'une période de croissance, ces insectes vont emmagasiner les nutriments et l'énergie nécessaires pour aboutir in fine à celui de la métamorphose. Ainsi fin juin de la 2^e année, les adultes ou imagos émergeront et pourront de ce fait perpétuer l'espèce.



Pour l'instant et pourvu qu'on lui laisse des espaces de vie, l'Hoplie ne nécessite pas de mesures particulières de protection.

R : il existe aussi à l'est de Rhône-Alpes une autre espèce d'hoplie : l'Hoplie argentée (Hoplus argentea) qui se caractérise par un comportement différent et une coloration variable.

Guy Defosse



Fréquence Grenouille : résultats 2013

Cette année, le dispositif de fréquence grenouille a été installé le mercredi 20 Février 2013 et s'est terminé le mardi 23 avril. Soit une durée de comptages de plus de deux mois, période plus longue qu'habituellement liée à l'étalement des passages d'amphibiens.

Du point de vue statistique, on ne peut que comparer les comptages des 2 espèces les plus nombreuses. Les effectifs des autres espèces n'étant pas significatifs et donc ne peuvent pas être interprétés.

Par rapport à 2012, on note une érosion significative du nombre de Crapauds communs (417 individus de moins) et des Tritons palmés (différence de 74 individus).

Cependant il est difficile de tirer des conclusions de ces résultats au vu des conditions météorologiques exceptionnelles de cette année 2013, il faudra sans doute attendre les résultats des années à venir pour voir si cette tendance se confirme ou non...

Encore une fois, un **grand merci** à tous les participants.



Résultats détaillés du recensement 2013

Espèce	Sauvés par la barrière	Sous total	Ecrasés sur la route	Prédats	Morts dans les seaux	Total 2013	Total 2012
Crapaud commun	1843	1843	78	1		1922	2339
Grenouille verte	3	3				3	5
Grenouille rousse	4	4				4	7
Grenouille agile							2
Alyte accoucheur	2	2				2	12
Triton palmé	124	124	4			129	203
Triton alpestre	9	9			1	10	6
Salamandre tachetée	2	2				2	1
Total	1987	1987	82	1	1	2071	2575

Insecticides toujours :

Les nouvelles concernant les insecticides en général pleuvent ces temps-ci et ont pour trait commun qu'elles nous avertissent encore une fois des dangers environnementaux et sanitaires très graves consécutifs à l'emploi de la plupart de ces molécules chimiques.



Si des études tendent à montrer l'implication des pesticides dans plusieurs maladies graves (cancers de la prostate, leucémie, maladie de Parkinson...) telle l'expertise récente de l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale), ce sont surtout les insecticides de la famille des néonicotinoïdes (voir le « Castor Roannais » n°25) qui sont actuellement sur la sellette.

En effet le 24 mai dernier, la Commission européenne a enfin décidé de restreindre l'utilisation de trois de ces pesticides: la clothianidine, l'imidaclopride et le thiaméthoxame et cela pour deux années. Petite victoire très tardive, car ce n'est pas hélas la disparition totale de ces substances dans l'environnement loin s'en faut.



Clairon des ruches couvert de pollen

D'autre part, un rapport russe aurait des "preuves incontestées" que ces insecticides neuro-actifs liés à la nicotine seraient en train d'exterminer les abeilles et par conséquent, menaceraient les récoltes du monde entier. Aussi, la Russie, au plus haut niveau de l'état, a averti les États-Unis que la disparition des abeilles provoquerait une 3ème guerre mondiale. Les USA étant soupçonnés de protéger leurs intérêts économiques en soutenant les deux géants de l'agrochimie que sont **Syngenta** et **Monsanto**.

Enfin l'American Bird Conservancy déclare qu'il est clair que ces produits chimiques ont le potentiel d'affecter des chaînes alimentaires entières. La persistance dans l'environnement des néo-nicotinoïdes, leur propension au ruissellement et à l'infiltration dans les eaux souterraines, et leur mode d'action cumulatif et grandement irréversible chez les invertébrés soulèvent des inquiétudes écologiques sérieuses"...

G. Defosse

Quel avenir pour nos déchets ?

Un rappel toujours utile des orientations fondamentales qui motivent notre action :

✓ *Prévention et réduction de la production*

La meilleure des solutions aux problèmes posés par la gestion des déchets étant de les éviter, L'A.R.P.N. au travers des **nombreuses actions de sensibilisation** apporte sa pierre à l'édifice !

✓ *Responsabilisation*

Un élément déterminant est la **tarification incitative** : on paie en fonction du volume ou du poids de déchets non triés ...elle n'est mise en place que sur le secteur de Charlieu !

✓ *Valorisation et recyclage*

Le système des **consignes** est à remettre en place (verre). La **valorisation** est à privilégier et doit être intégrée dès la conception du produit ...les plastiques : matières à bannir car difficilement recyclables. La **collecte** en porte à porte des emballages et de la partie fermentescible des ordures doit être généralisée.

✓ *Traitements (sans incinération)*

En réunissant toutes ces conditions, **il ne reste alors que peu de déchets à gérer.**

La **méthanisation** de la partie organique des déchets permet la production de gaz très facilement valorisables en chaleur, carburant, électricité. C'est la meilleure voie de traitement de ces déchets. Si le digestat (résidu) produit est de bonne qualité, il sera utilisable comme fertilisant... Pour cela, il faut un tri rigoureux des bio-déchets entrant dans le méthaniseur.

Aucun déchet ne doit être déclaré ultime sans avoir subi de tri ou de traitement adapté. Les déchets ultimes ne constituant qu'un tonnage très réduit, seront mis en alvéoles contrôlées.

Depuis son origine notre association se préoccupe du devenir des déchets que nous produisons. Voici un point sur la situation dans notre département et plus spécialement au niveau du Roannais.

La loi attribue la responsabilité de leur gestion aux Conseils généraux. Un Plan Départemental existe, il définit un cadre intéressant même s'il manque d'ambition au niveau de la prévention. L'A.R.P.N. suit ce dossier au sein d'une coordination d'associations ligériennes.

Voici quelques chiffres du rapport 2011 :

Déchets enfouis à Roche La Molière :331 161 tonnes

à Mably : 67 286 tonnes

La production de déchets ménagers et assimilés par habitant est de 470,3 kg, le niveau de valorisation n'est que de 32,7% et pour les 67,3% restants, c'est la mise en décharge !

La communauté de Charlieu avec une tarification incitative arrive en tête pour la valorisation avec 57,8%.

Sur l'ex Grand Roanne Agglomération on peut noter l'arrêt (enfin) de la collecte non valorisée des encombrants au profit d'une collecte sélective sur rendez-vous.

La décharge située sur la commune de Mably avait une autorisation de fonctionnement limitée au 1er juillet 2013. Aussi dans la plus grande discrétion, Madame Buccio, Préfète de la Loire, vient de prolonger celle-ci pour une année. L'alvéole en cours ayant encore de la capacité, mais pour moins de douze mois.

Que deviendront les déchets « ultimes » du Roannais en 2014 ?

L'entreprise SITA fait deux propositions : surélever le dôme de déchets de 4,5 mètres pour un stockage d'une capacité de 2 années ou les expédier par la route vers les décharges de Roche la Molière ou de Cusset (03) dont elle est aussi gestionnaire.



La décharge de Mably

On le voit nous sommes loin d'être tirés d'affaire avec un tel flux de déchets non valorisés. La cerise sur le gâteau vient de la politique de réduction des fonctionnaires menée par le gouvernement. En effet monsieur Gauthier, inspecteur des installations classées, en charge notamment du suivi du plan départemental, partant en retraite, n'est aujourd'hui pas remplacé ! L'indispensable et sérieux travail de ce fonctionnaire sera cumulé par un autre ! Connaissant la complexité de cette charge de travail, on ne peut qu'être très inquiet sur le regard et le contrôle effectués par l'état.

Bruno Barriquand

Prochaines réunions mensuelles



Les vendredis 6 septembre, 4 octobre

à 20h15 au local : 5 avenue Carnot, Roanne

Prochaines sorties

À partir du 9
juillet

Découverte faune flore du bord de Loire

Tous les mardis soir des mois de juillet et août, sorties organisées en lien avec le camping de Mars.

RDV à 18h pour 2h de balade à la découverte de la faune et de la flore des bords de Loire.

Sortie payante : 5€ pour les plus de 18 ans.

Réservation obligatoire au camping de Mars 04 77 64 94 42

10 juillet

Découverte du plateau de la Verrerie

Au cours d'une balade naturaliste, partez à la rencontre de la faune et de la flore spécifiques des tourbières. Vous pourrez découvrir l'histoire de ce site et peut-être déguster quelques myrtilles !

RDV 14h parking de la Verrerie (Intersection des D478 et D420) .

Sortie payante : 5€, gratuite pour les adhérents et les moins de 12 ans

Réservation obligatoire 04 77 78 04 20

7 août

Tourbières et forêt de la Font Blanche

Une faune et une flore spécifiques aux tourbières.

RDV 14h parking de la Verrerie (Intersection des D478 et D420)

Sortie payante : 5€, gratuite pour adhérents et moins de 12 ans

Réservation obligatoire 04 77 78 04 20

15 sept

Rencontre inter adhérents

Balade de la journée en Forêt de Lespinasse : l'occasion de mieux nous connaître entre passionnés de la nature.

RDV 10h esplanade des Mariniers

Si vous n'avez pas de moyen de locomotion, n'hésitez pas à nous contacter pour du co-voiturage

Crédits photos : Guy Defosse p. 0, 1, 2, 3, 4, 5 Dominique Thorat p. 7

Pour nous contacter : ARPN

5 avenue Carnot 42 300 Roanne

04 77 78 04 20

arpn@free.fr

06 95 31 36 01

<http://arpn.fr>

